

ETAT D'EXECUTION DES RESULTATS DE DEVELOPPEMENT DES LIGNES DE CRÉDIT OCTROYÉES
PAR LA BOAD A CINQ INSTITUTIONS FINANCIERES NATIONALES (IFN) POUR LE
REFINANCEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME)

OBJECTIFS  **DE DÉVELOPPEMENT**
DURABLE



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
I. OBJECTIF, QUESTIONS D’EVALUATION ET METHODOLOGIE.....	1
II. PROFIL DES PROJETS FINANCES.....	3
III. RESULTATS DE DEVELOPPEMENT ET IMPACTS.....	4
IV. ANALYSE DES TAUX D’INTERET.....	6
V. ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS.....	7
VI. CONCLUSION.....	8

RESUME - CONCLUSION - RECOMMANDATIONS

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre des activités de suivi-évaluation. L'objectif général est de suivre les résultats de développement et les impacts des projets de lignes de refinancement auprès des Petites et Moyennes Entreprises (PME). L'analyse s'est basée sur une collecte de données portant sur un échantillon de 109 PME bénéficiaires des financements sur la période de 2015-2020. Le financement total accordé aux PME est de 25,5 milliards FCFA. Au total, 93,6% des PME enquêtées sont des personnes morales.

En terme de localisation, la plupart des PME enquêtées se situent dans les capitales économiques (77,1%). Néanmoins les PME du milieu rural sont financées (7,3%). La plupart des emprunteurs enquêtés exercent dans le secteur des services (43,1% des emprunteurs) et peu dans le secteur de l'agriculture (4,6%).

Au titre de la création d'emplois, au total 801 emplois ont été créés dans l'échantillon analysé. La majorité des emplois (environ 7 emplois sur 10) est dévolu aux jeunes adultes de 25-35 ans (71,7%, soit 574 emplois). Néanmoins, environ un emploi sur quatre (25,3%, soit 203 emplois créés) a été en faveur des jeunes de moins de 25 ans. Spécifiquement, les femmes ont bénéficié de 155 emplois (19,35% des emplois), soit approximativement 1 emploi sur 5. Il est noté que 30% de ces emplois ont été attribué aux jeunes-femmes de moins de 25 ans.

En matière de contribution au Produit Intérieur Brut (PIB) et aux recettes fiscales, les PME sous analyse ont produit au total 21,9 milliards FCFA de valeur ajoutée, 3,7 milliards FCFA d'impôts et taxes et 6,26 milliards FCFA de résultat net. En moyenne, chaque PME génère 458 086 871 FCFA de valeur ajoutée, 70 331 835 FCFA d'impôts et taxes et 113 882 798 de résultat net. Selon la médiane, 50% des PME ont généré au moins 190 804 365 FCFA de valeur ajoutée, 18 000 000 FCFA d'impôts et taxes et 78 000 000 FCFA de résultat net.

En ce qui concerne les taux d'intérêt débiteur (taux d'intérêt appliqués par les IFN aux PME), en moyenne le taux appliqué aux PME sous revue est de 10,6%. Il est noté que 50% des entreprises bénéficient des emprunts à un taux supérieur à 10%. Pour rappel, le taux d'intérêt de la BOAD aux INF est de 5,9% l'an et le taux d'usure des banques dans l'UEMOA de 15% l'an. Il a été constaté une dispersion des taux d'intérêt selon les IFN. En moyenne, les taux d'intérêt varient entre 8,92% et 16,3%. Les facteurs explicatifs n'ont pas pu être clairement identifiés. Cependant, la politique de tarification des IFN semble jouer un rôle majeur. Il se pourrait que les ressources accordées par la BOAD semblent en faible proportion dans l'ensemble des ressources mobilisées par les IFN. En conséquence, le coût moyen pondéré des ressources des INF semble ne pas être affecté par le faible taux d'intérêt pratiqué par la Banque. En outre, les primes de risque appliquées par les INF aux PME pourraient contrebalancer les gains issus du faible coût des ressources obtenues par les IFN auprès de la BOAD. Ces hypothèses doivent être vérifiées à travers une évaluation spécifique. A cet égard, une évaluation thématique sur les taux d'intérêt appliqués par les IFN aux PME à partir des ressources de la BOAD devra être conduite.

Au regard des constats précédent, il est recommandé de :

- renforcer le ciblage des PME bénéficiaires des projets en explicitant des critères de sélections permettant une plus grande inclusivité des PME hors des capitales économiques et des PME en milieu rural ;

- poursuivre les réflexions, à travers une évaluation thématique, pour comprendre les déterminants pouvant faire fléchir les taux d'intérêt débiteurs appliqués aux PME par les Institutions Financières Nationales bénéficiaires des lignes de refinancement de la BOAD.

INTRODUCTION

La BOAD accorde une assistance aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) à travers des lignes de crédits accordés au Institutions Financières Nationale (IFN). Afin de rendre compte de sa contribution à la réalisation des résultats de développement et des impacts de ses financements dans la sous-région, la Banque a mis en place un système de suivi-évaluation pour collecter et reporter les réalisations.

Le présent document se focalise sur les résultats de développement et impacts générés par les lignes de crédits en faveur des IFN pour soutenir les PME refinancées de 2015 à 2020. Il a un double intérêt. D'une part, il consigne la réalisation des indicateurs clés de résultats de développement et des impacts. De ce fait, il permet de communiquer aux parties prenantes l'efficacité de l'action de la Banque en faveur des PME. D'autre part, au fil du temps, les informations permettront de consolider l'apprentissage en matière de refinancement des PME.

Outre cette introduction, le rapport est organisée en sept (07) parties, comme suit : (i) l'objectif, les questions d'évaluation et méthodologie, (ii) le profil des PME refinancées, (iii) les résultats de développement et les impacts des lignes de refinancement sur les PME financées, (iv) le profil des taux d'intérêt appliqués par les Banques aux PME, (v) les enseignements et les recommandations, ainsi que (vi) la conclusion.

I. OBJECTIF, QUESTIONS D'ÉVALUATION ET METHODOLOGIE

Le rapport a pour objectif de présenter les résultats de développement et les impacts générés par les lignes de crédits en faveur des IFN pour soutenir les PME refinancées de 2015 à 2020. Les données ont pu être collectées sur sept (07) lignes de refinancement accordées par la BOAD.

Pour atteindre les objectifs, les questions d'évaluation examinées sont de type descriptif en lien avec le critère d'efficacité. Les huit (08) questions selon lesdits critères sont consignées dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : questions d'évaluation

Critère	Questions d'évaluation
Efficacité	<ol style="list-style-type: none"> 1. Où sont localisées les PME refinancées ? 2. Dans quels secteurs d'activités opèrent les PME refinancées ? 3. A quelles fins sont utilisées les ressources obtenues par les PME refinancées? 4. Quelle est la contribution des PME refinancées à la création d'emplois ? 5. Quelle est la contribution des entreprises au produit intérieur brut (PIB) à travers la création de valeur ajoutée ? 6. Quelle est la contribution des PME refinancées aux recettes fiscales à travers le paiement d'impôts et de taxes? 7. Quelle est la performance financière des PME refinancées à travers le résultat net? 8. Quel est le profil de taux d'intérêt appliqué par les INF aux PME refinancées ?

La démarche méthodologique comporte six (06) phases comme suit :

- **Identification des projets de lignes de refinancement** : une séance de travail avec l'Unité Organisationnelle en charge des projets sous revue a permis d'identifier les projets approuvés sur la période d'analyse (population de projets) et les projets devant faire l'objet de collecte de données (échantillon de projets).
- **Actualisation des contacts des points focaux de suivi-évaluation des projets** : en collaboration avec l'UO en charge des projets sous revue, il a été actualisé les emails et les contacts téléphoniques des points focaux.
- **Actualisation des outils de collecte** : les formulaires ont été actualisés au regard des indicateurs à collecter.
- **Conduite de la collecte** : les formulaires ont été transmis par emails aux points focaux des projets. Les diligences pour le suivi des questionnaires ont été effectuées (suivi des accusés de réception, relance des points focaux, réception des outils de collecte renseignés).
- **Contrôle de qualité et traitement des données** : les données transmises ont été contrôlées, saisies dans l'application KoBo Toolbox et traitées.
- **Rédaction du rapport** : les analyses ont été finalisées et le rapport a été rédigé.

A la fin du processus, le rapport est soumis à la Haute Direction de la Banque et une séance de capitalisation sera organisée avec l'UO en charge des projets sous revue.

La consolidation au niveau du portefeuille des indicateurs quantitatifs est réalisée à travers les statistiques « moyenne » et « médiane¹ ». Elles sont des mesures de tendance centrale des séries statistiques.

Dans le cadre de la conduite des travaux, des difficultés ont été rencontrées, à savoir :

- les renseignements incorrects de certaines fiches ;
- les valeurs manquantes sur certaines fiches .
- la non transmission des informations sollicitées dans les délais prévu pour élaborer le présent rapport.

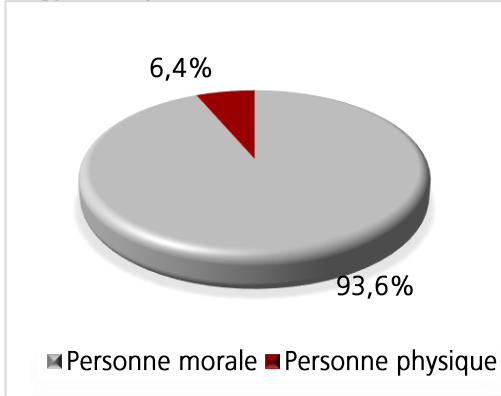
La sensibilisation continue des emprunteurs permettra progressivement d'améliorer la couverture des données. Au regard des valeurs manquantes, il sera précisé dans les analyses, les valeurs absolues et relatives des indicateurs analysés ainsi que le nombre de PME dont les informations étaient disponibles.

¹ La médiane partage une distribution en deux parties d'effectifs égaux si ladite distribution est ordonnée.

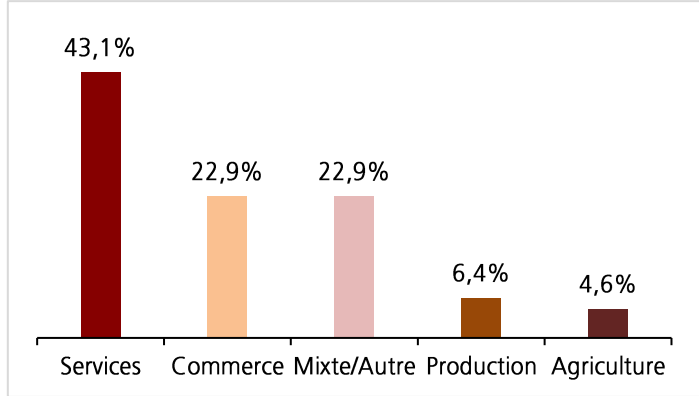
II. PROFIL DES PROJETS FINANCES

Sur un ensemble de 109 emprunteurs PME enquêtés, 93,6% sont des personnes morales et 6,4% sont des personnes physiques.

Graphique 1 : répartition des projets selon le type d'emprunteurs



Graphique 2 : répartition des projets selon les secteurs d'activités

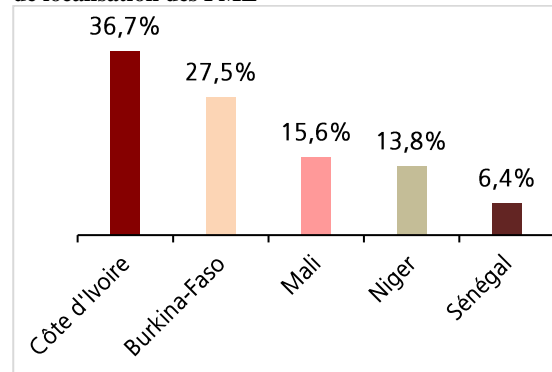


Selon les secteurs d'activité, la plupart des entreprises enquêtées exercent dans le secteur des services, soit 47 sur les 109 représentant 43,1% des enquêtées. Il est constaté également que 22,9% soit 25 sur les 109 se retrouvent dans le secteur du commerce et 22,9% soit 25 dans le secteur mixte. Les entreprises exerçant dans le secteur de la production et l'agriculture sont faiblement représentées avec seulement 6,4% (7 entreprises) et 4,6% (5 entreprises) respectivement. Par ailleurs, les entreprises enquêtées exercent dans les pays de l'UEMOA, notamment en Côte d'Ivoire, au Burkina-Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal dans les proportions décrites par le graphique 3.

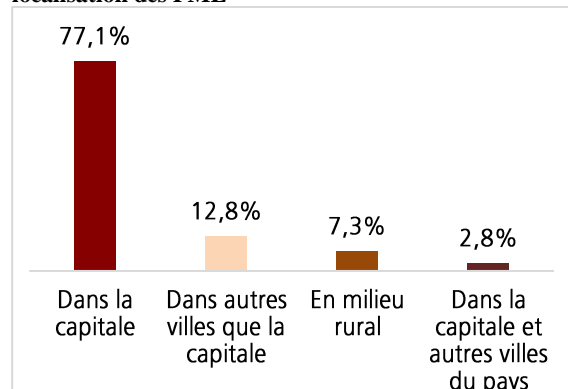
A cet égard, relativement à la répartition selon la localisation des PME refinancées, la plupart des entreprises enquêtées, 40 sur les 109, soit 36,7% se retrouvent en Côte d'Ivoire. Il est noté également que 30 soit 27,5% sont localisées au Burkina-Faso ; 17 représentant 15,6% au Mali ; 15 soit 13,8% au Niger et 7 représentant 6,4% du portefeuille sous analyse au Sénégal.

En outre, à l'intérieur de chaque pays, les entreprises sous analyse sont réparties selon leur milieu de localisation comme suit : la plupart provient des capitales des pays concernés soit 84 sur les 109 représentant 77,1% des emprunteurs. En outre, 12,8% des entreprises soit 14 sur les 109 sont localisées dans les autres villes autres que la capitale et 2,8% (3) exercent aussi bien dans la capitale

Graphique 3 : répartition des sous projets selon le pays de localisation des PME



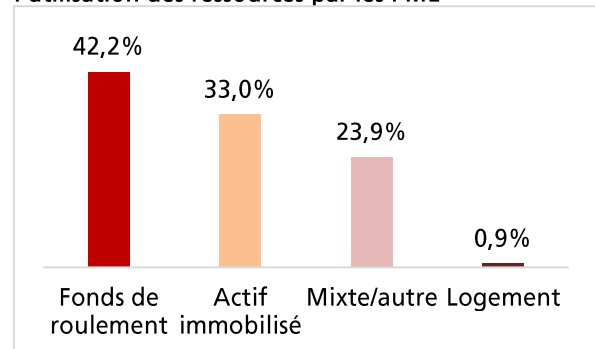
Graphique 4 : répartition des projets selon le milieu de localisation des PME



que dans les autres villes du pays. Seulement 7,3% (8) sont localisées dans le milieu rural.

Concernant l'objectif visé par les prêts contractés par les PME, le graphique 4 révèle la répartition des prêts selon leur finalité. Ainsi sur un ensemble de 109 PME enquêtées, la majorité des prêts, 42,2% sur les 109 soit 46, a été contracté en vue de soutenir les besoins en fond de roulement. 33% des prêts, soit 36 sur les 109 ont servi à l'acquisition d'actifs immobilisés. 22,9% des prêts, soit 26, ont servi au financement d'acquisition d'actifs mixtes/autres; et seulement 0,9% des prêts soit 1 sur les 109 a servi à l'acquisition de services de logement.

Graphique 4 : répartition des projets selon l'utilisation des ressources par les PME



III. RESULTATS DE DEVELOPPEMENT ET IMPACTS

Les financements des sous projets ont engendré des résultats de développement, d'une part sur l'emploi et d'autre part, sur un certain nombre d'agrégats tels que les impôts et taxes, le chiffre d'affaires, l'excédent brut d'exploitation, le résultat net et la valeur ajoutée.

3.1. CREATION D'EMPLOIS

Au total, 801 emplois ont été créés par les entreprises dont 155 emplois générés pour les femmes, la plupart étant les jeunes femmes adultes de 25 à 35 ans. Plus de 64% des emplois ont été créés par le secteur de commerce (28,2%), les entreprises exerçant des activités mixtes/autres (29,6%), et le secteur des services (26,7%). Sur l'ensemble de ces emplois, 607 soit 75,8%, ont été créé majoritairement dans les capitales des pays et seulement 20% soit 160 emplois en milieu rural et 34 emplois dans les villes autres que la capitale. En outre, il est noté que 71,7% des emplois créés (574 emplois) ont été destinés aux jeunes-adultes. En outre, les jeunes de moins de 25 ans ont bénéficié de 25,3% des 203 emplois créés (203 emplois). Enfin, 3% emplois créés (24 emplois) ont profité aux adultes de plus de 35 ans.

Graphique 5 : création d'emplois

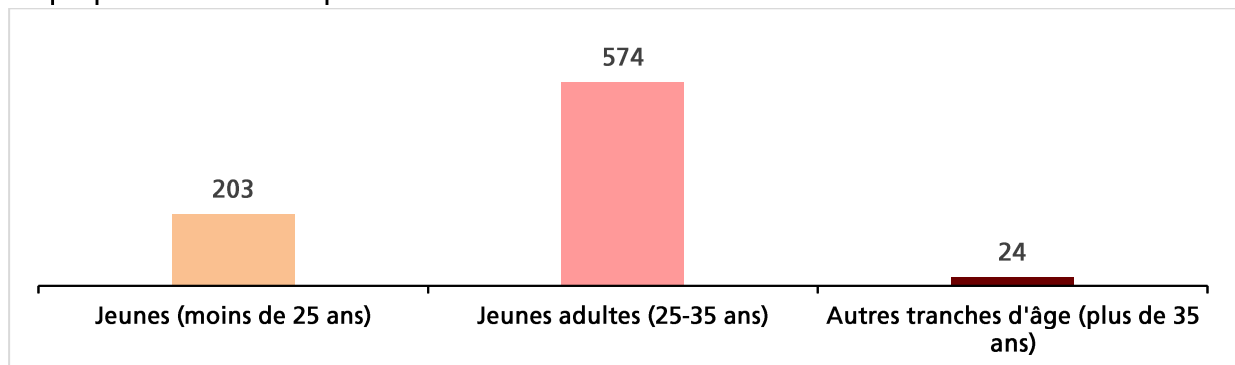


Tableau 2 : répartition de la création des emplois par les PME sous revue

Tranches d'âges	Effectifs	Pourcentage
Jeunes (moins de 25 ans)	203	25,3%
Jeunes adultes (25-35 ans)	574	71,7%
Autres tranches d'âge (plus de 35 ans)	24	3,0%
TOTAL	801	100%

3.1.1 CREATION D'EMPLOIS AU PROFIT DES FEMMES

Les entreprises sous analyse ont généré des emplois en faveur des femmes. Au total 155 emplois ont été créés dans l'échantillon analysé. Il est noté que 37% des emplois créés pour les femmes, soit 58 emplois, ont été destinés aux femmes adultes de plus de 35 ans. En outre, 46 emplois, soit 30% ont profité aux jeunes-femmes de moins de 25 ans. Le graphique ci-après décrit cette répartition suivant la tranche d'âge.

Graphique 6 : création d'emplois pour les femmes

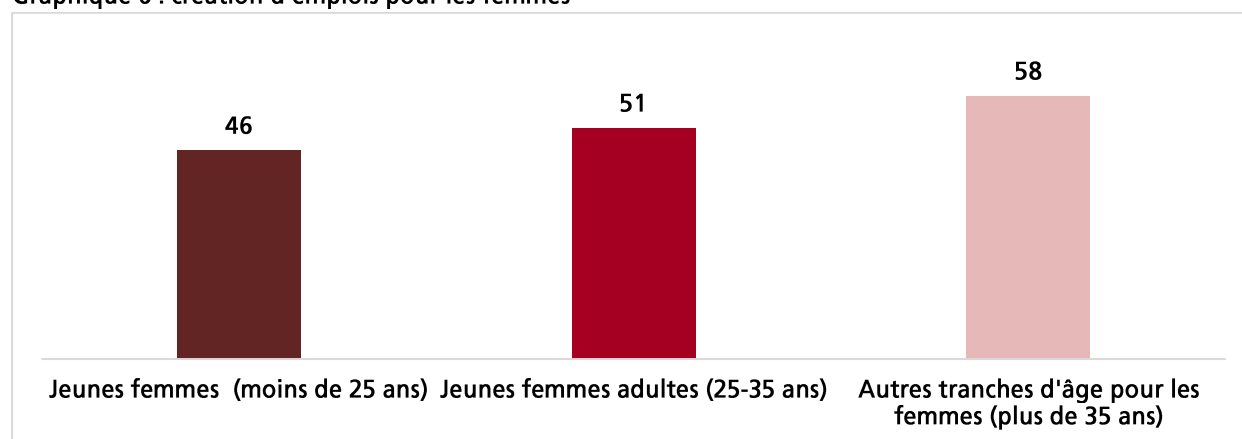


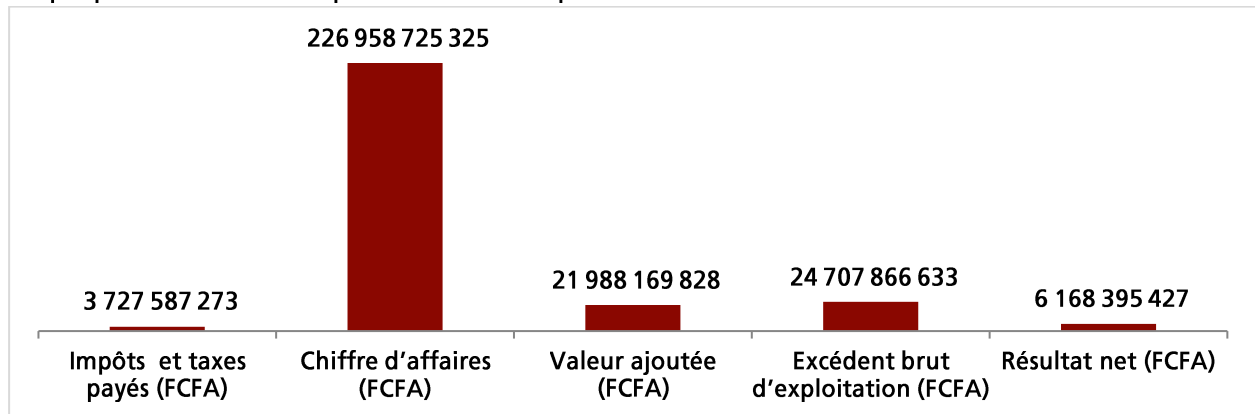
Tableau 3 : répartition des emplois créés par les PME sous revue aux femmes

Tranches d'âges	Effectifs	Pourcentage
Jeunes femmes (moins de 25 ans)	46	30%
Jeunes femmes adultes (25-35 ans)	51	33%
Autres tranches d'âge pour les femmes (plus de 35 ans)	58	37%
TOTAL	155	100%

3.2. PERFORMANCE GENERALE EN MATIERE D'EXPLOITATION DES PME

Pour un financement total de 25 465 580 083 FCFA, les PME analysées ont généré au total, 3 727 587 273 FCFA d'impôts et taxes, 21 988 169 828 FCFA de valeur ajoutée et 6 263 553 899 FCFA de résultat net. Au regard des données manquantes sur certains indicateurs, l'interprétation doit être précautionneuse.

Graphique 7 : indicateurs de performance de l'exploitation des PME sous revue



NB : Impôts et taxes : données obtenues sur 53 PME (48,6% des PME sous revue) ; chiffre d'affaires : données obtenues sur 80 PME (73,4% des PME sous revue) ; valeur ajoutée : données obtenues sur 48 PME (44% des PME sous revue) ; excédent brut d'exploitation : données obtenues sur 52 PME (47,7% des PME sous revue) ; résultat net : données obtenues sur 54 PME (49,5% des PME sous revue).

Le tableau ci-après présente les moyennes et les statistiques de dispersions des différents indicateurs de performance de l'exploitation des PME. Ainsi, selon la médiane, 50% des PME ont généré au moins 18 000 000 d'impôts et taxes, 190 804 365 de valeur ajoutée et 78 000 000 de résultat net. 75% des PME (troisième quartile) sous revue ont engendré au moins 2 700 000 FCFA d'impôts et taxes, 66 995 938 FCFA de valeur ajoutée et 32 629 545 FCFA de résultat net. Par contre, 25% des PME (premier quartile) ont généré au moins 3 408 015 FCFA d'impôts et taxes, 594 196 191 FCFA de valeur ajoutée et 216 846 835 FCFA de résultat net.

Tableau 4 : impôts et taxes payés, chiffre d'affaires, valeur ajoutée, excédent brut d'exploitation et résultat net générés par les PME sous revue en FCFA.

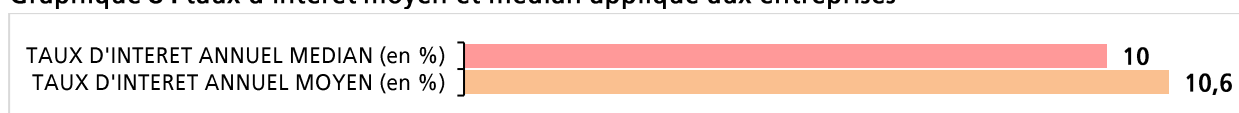
	Impôts et taxes payés (FCFA)	Chiffre d'affaires (FCFA)	Valeur ajoutée (FCFA)	Excédent brut d'exploitation (FCFA)	Résultat net (FCFA)
Total	3 727 587 273	226 958 725 325	21 988 169 828	24 785 866 633	6 263 553 899
Moyenne	70 331 835	2 836 984 067	458 086 871	467 657 861	113 882 798
1^{er} quartile	3 408 015	322 750 000	84 680 597	78 000 000	14 000 000
Médiane	18 000 000	795 000 000	190 804 365	202 118 319	78 000 000
3^{ème} quartile	79 960 336	1 890 425 464	594 196 191	570 270 752	216 846 835
Nombre de PME	53	80	48	52	54

IV. ANALYSE DES TAUX D'INTERET

4.1. Analyse globale des taux d'intérêt

Le taux d'intérêt moyen appliqué aux PME sous revue est de 10,6%. Cependant, l'analyse de la médiane indique que 50% des entreprises bénéficient des emprunts à un taux de plus de 10%.

Graphique 8 : taux d'intérêt moyen et médian appliqué aux entreprises



*Nombre d'entreprises avec les données sur le taux d'intérêt : 107

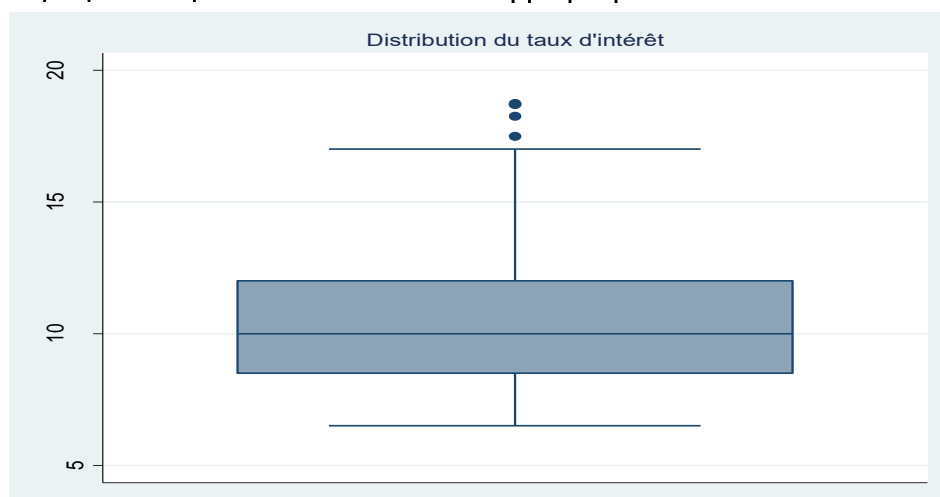
Le tableau ci-après présente les moyennes et les statistiques de dispersions du taux d'intérêt appliqué par les Institutions Financières Nationales (IFN) aux PME. Il est constaté que 75% des PME sous revue (troisième quartile) ont contracté des prêts à des taux supérieurs à 12%.

Tableau 5 : taux d'intérêt appliqué aux PME

	Nombre de PME	Moyenne	Minimum	Maximum	1 ^{er} quartile	médiane	3 ^{ème} quartile
Taux d'intérêt	107	10,6	6,5	18,7	8,5	10	12

Le graphique suivant fournit les détails sur la dispersion des données relatives au taux d'intérêt appliqué par les Institutions Financières Nationales aux PME.

Graphique 9 : dispersion du taux d'intérêt appliqué par les Institutions Financières Nationales aux PME



V. ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS

Les analyses des informations de suivi-évaluation conduisent à tirer deux enseignements majeurs comme suit.

L'intervention de la Banque dans le cadre du soutien des PME est pertinente. Elle s'aligne sur les politiques et stratégies régionales et nationales des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Elle est en conformité avec les stratégies de la BOAD (2009-2013 et 2015-2019). Les financements visent à renforcer le développement du secteur privé, notamment à travers la promotion des PME.

L'efficacité de la BOAD est satisfaisante. Le refinancement des PME sous revue participe à la création d'emplois, à la consolidation de la valeur ajoutée et au renforcement des recettes fiscales.

Les taux d'intérêt appliqués par les Institutions Financières Nationales (IFN) aux PME sont en moyenne élevés. En effet, le taux d'intérêt moyen appliqué aux PME est de 10,6%. En

outre, 50% des PME sous revue ont bénéficié de taux d'intérêt supérieur à 10%. Par ailleurs, il a été constaté une dispersion des taux d'intérêt selon les IFN. En moyenne, les taux d'intérêt varient entre 8,92% et 16,3%. Pour rappel, le taux d'intérêt appliqué par la BOAD aux IFN est de 5,9% en moyenne. Les facteurs explicatifs du taux d'intérêt élevé appliqué par les IFN aux PME n'ont pas pu être clairement identifiés. Cependant la politique de tarification des IFN semble jouer un rôle majeur. Il se pourrait que les ressources accordées par la BOAD semble en faible proportion dans l'ensemble des ressources mobilisées par les IFN. En conséquence, le coût moyen pondéré des ressources des IFN semble ne pas être affecté par le faible taux d'intérêt pratiqué par la Banque. En outre, les primes de risque appliquées par les IFN aux PME pourraient contrebalancer les gains issus du faible coût des ressources obtenues par les IFN auprès de la BOAD. Ces hypothèses doivent être vérifiées à travers une évaluation spécifique. A cet égard, une évaluation thématique sur les taux d'intérêt appliqués par les IFN aux PME à partir des ressources de la BOAD devra être conduite.

Au regard des enseignements sus indiqués, il est donc recommandé à la Banque de :

- renforcer le ciblage des PME bénéficiaires des projets en explicitant des critères de sélections permettant une plus grande inclusivité des PME hors des capitales économiques et des PME en milieu rural ;
- poursuivre les réflexions, à travers une évaluation thématique, pour comprendre les déterminants pouvant faire fléchir les taux d'intérêt débiteurs appliqués aux PME par les Institutions Financières Nationales bénéficiaires des lignes de refinancement de la BOAD

VI. CONCLUSION

Le présent rapport a pour objectif de suivre les résultats de développement et les impacts des projets de lignes de refinancement auprès des Petites et Moyennes Entreprises (PME). L'analyse s'est basée sur une collecte de données portant sur un échantillon de 109 PME bénéficiaires des financements de 2015-2020.

En terme de localisation, la plupart des PME enquêtées se situent dans les capitales économiques (77,1%). Néanmoins les PME du milieu rural sont financées (7,3%). La plupart des emprunteurs enquêtées exercent dans le secteur des services (43,1% des emprunteurs) et peu dans le secteur de l'agriculture (4,6%).

En matière de création d'emplois, au total, 801 emplois ont été créés dans l'échantillon analysé. La majorité des emplois (environ 7 emplois sur 10) est dévolu aux jeunes adultes de 25-35 ans (71,7%, soit 574 emplois). Néanmoins, environ un emploi sur quatre (25,3%, soit 203 emplois créés) a été en faveur des jeunes de moins de 25 ans. Spécifiquement, les femmes ont bénéficié de 155 emplois (19,35% des emplois), soit approximativement 1 emploi sur 5. Il est noté que 30% de ces emplois ont été attribué aux jeunes-femmes de moins de 25 ans.

En matière de contribution au Produit Intérieur Brut (PIB) et aux recettes fiscales, les PME sous analyse ont produit au total 21,9 milliards FCFA de valeur ajoutée, 3,72 milliards FCFA d'impôts et taxes et 6,26 milliards FCFA de résultat net. En moyenne, chaque PME génère 458 086 871 FCFA de valeur ajoutée, 70 331 835 FCFA d'impôts et taxes et 113 882 798 de

résultat net. Selon la médiane, 50% des PME ont généré au moins 190 804 365 de valeur ajoutée, 18 000 000 d'impôts et taxes et 78 000 000 de résultat net. Suivant le troisième quartile, 75% des PME sous revue ont engendré au moins 2 700 000 FCFA d'impôt et taxes, 66 995 938 FCFA de valeur ajoutée et 32 629 545 FCFA de résultat net. Par contre 25% ont généré au moins 3 408 015 FCFA d'impôt et taxes, 594 196 191 FCFA de valeur ajoutée et 216 846 835 FCFA de résultat net.

En ce qui concerne les taux d'intérêt débiteur (taux d'intérêt appliqués par les IFN aux PME), en moyenne le taux appliqué aux PME sous revue est de 10,6%. Il est noté que 50% des entreprises bénéficie des emprunts à un taux supérieur à 10%. Pour rappel, le taux d'intérêt de la BOAD aux INF est de 5,9% l'an et le taux d'usure des banques dans l'UEMOA est de 15% l'an. Il a été constaté une dispersion des taux d'intérêt selon les IFN. En moyenne, les taux d'intérêt varient entre 8,92 et 16,3%. Les facteurs explicatifs n'ont pas pu être clairement identifiés. Cependant la politique de tarification des IFN semble jouer un rôle majeur. Il se pourrait que les ressources accordées par la BOAD semble en faible proportion dans l'ensemble des ressources mobilisées par les IFN. En conséquence, le coût moyen pondéré des ressources des INF semble ne pas être affecté par le faible taux d'intérêt pratiqué par la Banque. En outre, les primes de risque appliquées par les INF aux PME pourraient contrebalancer les gains issus du faible coût des ressources obtenues par les IFN auprès de la BOAD. Ces hypothèses doivent être vérifiées à travers une évaluation spécifique. A cet égard, une évaluation thématique sur les taux d'intérêt appliqué par les IFN aux PME à partir des ressources de la BOAD devra être conduite.

Au regard des constats précédent, il est recommandé à la BOAD de :

- renforcer le ciblage des PME bénéficiaires des projets en explicitant des critères de sélections permettant une plus grande inclusivité des PME hors des capitales économiques et des PME en milieu rural ;
- poursuivre les réflexions, à travers une évaluation thématique, pour comprendre les déterminants pouvant faire fléchir les taux d'intérêt débiteurs appliqués aux PME par les Institutions Financières Nationales bénéficiaires des lignes de refinancement de la BOAD.